

PROJET EDUCATIF

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

Lieu de Vie, de Vacances, d'Échanges, de Loisirs, de Création

I VOCATION

La CC du Provinois est une collectivité territoriale. Sa vocation principale, en tant qu'organisateur d'ACM, est d'organiser des loisirs et des vacances pour tous.

Pendant ses vacances –temps important dans l'épanouissement et dans l'éducation- l'enfant doit pouvoir bénéficier de temps de réelle détente, de dépense physique et de développement de sa personnalité.

Ainsi, la Communauté de Communes du Provinois souhaite être à l'origine d'actions éducatives visant au bien-être des enfants de son territoire.

Nous voulons que les enfants de toutes nos communes puissent profiter d'activités au sein d'un Accueil Collectif de Mineur. Aussi nos structures de loisirs sont établies sur huit pôles différents.

II OBJECTIFS

La Communauté de Communes propose, aux enfants de 3 ans à 16 ans, des vacances offrant une grande diversité d'activités et orientée vers :

- L'expérience d'une vie collective de qualité,
- L'apprentissage progressif de l'autonomie,
- Le respect dans le sens le plus large du terme et la compréhension de l'autre,
- Le jeu, l'activité et l'expression sous toutes ses formes,
- La découverte de l'environnement,
- La pratique d'activité de plein air et d'activités culturelles dans un contexte permettant la sécurité physique et affective.

Les objectifs poursuivis par la CC :

- permettre à l'enfant et au jeune de vivre un temps de vacances sur son lieu de vie,
- proposer des activités variées (éducatives et ludiques, culturelles, sportives, manuelles, d'expression ...),
- faire découvrir l'environnement local et le respecter
 - Par son patrimoine :
 - S'approprier l'histoire du territoire,
 - Découvrir par la mise en place d'animations les richesses environnementales,
 - Par l'aspect culturel en se rapprochant des associations culturelles,
 - Par l'aspect sportif en se rapprochant des associations sportives,
- organiser des rencontres inter communales et inter alsh
- favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité...),

- contribuer dès le plus jeune âge à la socialisation de l'enfant et à sa formation de citoyen : apprentissage de la responsabilité, de la pratique de la solidarité, à la compréhension et aux respects des autres.
- favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité,
- favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âge,

III PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants accueillis sont âgés de 3 (dans l'année des 3 ans et scolarisés) à 16 ans et issus de tous milieux sociaux.

Les tranches d'âges peuvent varier selon les pôles, en fonction des besoins exprimées par les familles (cf tableau page 4).

IV ENGAGEMENTS – MOYENS MIS EN PLACE

Les ACM sont organisés par la CC pour répondre au mieux aux attentes de la population :

LE BUDGET

Chaque directeur de structure se voit attribuer un budget annuel de fonctionnement, qu'il utilise pour mettre en œuvre son projet pédagogique.

L'ENCADREMENT ET L'EQUIPE

Nous accordons une attention toute particulière à la compétence et à la qualité de l'encadrement de nos ACM.

L'équipe d'animation est constituée d'un(e) directeur(ice) titulaire BAFD ou équivalent, d'animateurs(rices) titulaires BAFA ou stagiaires, d'éducateurs sportifs et d'animateurs(rices) non diplômés.

Le tout en fonction du nombre d'enfants, de leurs âges et des activités proposées, conformément à la législation.

Des temps de concertation, de préparation, d'évaluation -adaptés selon les activités et les périodes- sont organisés pour les équipes sous la responsabilité des Directeurs.

LA FORMATION DES INTERVENANTS

Dans le but de développer le goût de l'animation et de la conscience professionnelle :

- Incitation à passer le BAFA par l'embauche de non-diplômés (précision : la priorité pourra toutefois être donnée aux diplômés suivant la composition des équipes),
- Accueil de stagiaires BAFA sur chaque période selon les candidatures,
- Formation interne des animateurs par des échanges de pratiques, un suivi des activités et des apports pratiques et théoriques par les directeurs selon les besoins et les problèmes ou questions soulevées.

Afin de constituer une équipe qualifiée présente tout au long de l'année, il pourra être proposé aux animateurs non brevetés de passer leur B.A.F.A, dans la limite du budget et en fonction des besoins.

LES LOCAUX

Les locaux sont mis à disposition de la CC du Provinois, par convention, par les communes accueillantes et le SIAC du CEDRE à Beton-Bazoches.

LES ACTIVITES

Pour offrir, les mercredis et durant les vacances scolaires, des activités diversifiées et de qualité, la CC :

- o veille au recrutement d'animateurs ayant des profils et des compétences complémentaires,
- o développe des partenariats avec les associations locales afin de bénéficier de compétences particulières (club de foot, club de tennis...).
- o fait appel à des prestataires professionnels proposant des interventions spécifiques (grimpe d'arbres, percussions, théâtre...),
- o organise des sorties, en dehors de son territoire, dans la limite d'une par semaine et par enfant,
- o organise des séjours sur ou en dehors de son territoire, prioritairement pour les enfants inscrits dans ses ACM,

LIAISON AVEC LES PARENTS

Les parents sont quotidiennement informés du déroulement de la journée de leurs enfants lors d'un accueil personnalisé le matin et le soir par le directeur(rice) ou l'animateur référent. Les parents connaissent l'ensemble des activités proposées par le biais d'affichage. Le planning des activités est également transmis à la semaine.

Nous souhaitons les meilleures relations possibles entre la Communauté de Communes, les familles, les services sociaux, l'équipe d'animation et les enfants.

V FONCTIONNEMENT

Neuf Accueils Collectifs de Mineurs sont organisés par la Communauté de Communes du Provinois.

Lorsque l'une des structures n'a que peu d'inscrits, pour une période de vacances, la CC peut décider d'un regroupement de deux Accueil Collectif de Mineurs, avec une alternance du lieu d'accueil (une semaine sur 2).

Dans ce cas, afin de répondre de façon satisfaisante aux attentes des parents et des enfants, un transport en car est organisé le matin et le soir.

Les enfants vivent ainsi, des mercredis et des petites vacances de qualité avec des activités plus nombreuses et plus intéressantes.

	LES HAUTS DE PROVINS	BETON BAZOCHES	CHENOISE	SAINTE COLOMBE	LONGUEVILLE	VILLIERS SAINT GEORGES	JOUY LE CHATEL	CHAMPBENOIS T	SPORTS LOISIRS VACANCES
Lieu d'accueil	Rampe des Bellevues 77160 PROVINS	Rue de l'Hôtel de Ville 77 320 BETON BAZOCHES	7 rue Dimeresse 77160 CHENOISE (école primaire)	7 chemin du Marais 77650 Ste Colombe (école primaire)	6 imp. des grands jardins 77650 LONGUEVILLE (école maternelle)	Place de la Mairie 77560 Villiers-St-Georges (école)	Rue de Provins 77 970 JOUY-LE-CHÂTEL	1 place du Pré Botin à Champbenois 77160 PROVINS	Boulevard d'Aligre 77160 PROVINS
Public	De 3 ans scolarisés à 12 ans révolus.					De 3 ans scolarisés à 16 ans révolus.		De 5 à 12 ans.	De 5 à 16 ans.
Jours ouverture	Mercredis Toutes les vacances scolaires	Mercredis Petites vacances – excepté la semaine de Noël 4 premières semaines d'été	Mercredis 2 ^{ème} semaine des petites vacances - Fermé les vacances de Noël. 4 premières semaines d'été	Mercredis à partir de 11h30 1 ^{ère} semaine des petites vacances - Fermé les vacances de Noël. 4 premières semaines d'été	Mercredis Petites vacances : 1 semaine/2 5 premières semaines d'été.	Mercredis Petites vacances : 1 semaine/2 5 premières semaines d'été.	Mercredis 1 ^{ère} semaine des petites vacances - Fermé les vacances de Noël. 5 premières semaines d'été	Mercredis à partir de 13h30 Toutes les vacances scolaires	Petites vacances, fermé les vacances de Noël. Vacances d'été
Horaires vacances	<u>Accueil matin</u> : 7h30 à 9h00							<u>Matin</u> : 9h00	Fermé le matin
	<u>Accueil midi</u> : 11h30 à 12h30 puis 13h00 à 13h30 <u>Accueil soir</u> : 17h00 à 18h30	<u>Accueil midi</u> : 11h30 à 12h00 puis 13h30 à 14h00 <u>Accueil soir</u> : 17h00 à 18h30			<u>Accueil midi</u> : 11h30 à 12h00 puis 13h30 à 14h <u>Soir</u> : 17h00 à 18h30	<u>Accueil midi</u> : 11h30 à 12h00 puis 13h00 à 13h30 <u>Accueil soir</u> : 17h00 à 18h30	<u>Accueil midi</u> : 11h30 à 12h00 puis 13h30 à 14h00 <u>Accueil soir</u> : 17h00 à 18h30	<u>Ap-midi</u> : 13h30 <u>Soir</u> : 17h30 à 18h30	Petites vacances : 13h30 à 17h30 juillet et août : 13h30 à 18h00
Horaires mercredis	Idem vacances				Accueil : 11h30 à 12h30 Et 13h30 à 14h00 <u>Soir</u> : 17h00 à 18h30	Idem vacances		Accueil : 13h30 à 14h00 <u>et</u> : 17h30 à 18h30	Fermé les mercredis
Contact : Directeur Directrice	AL RENARD 01.60.58.32.33 06.87.21.71.87 hauts-de-provins@cc-du-provinois.fr	Priscillia SANCHEZ 07.86.77.87.07 alsh-beton@cc-du-provinois.fr	Bérengère FRICONNE 01.60.58.36.58 06.79.20.69.79 alsh-chenoise@cc-du-provinois.fr	Manon BIZOTTO 01.60.58.36.58 xxxxxxxxxxxxxx alsh-stecolombe@cc-du-provinois.fr	xxxxxxxxxxxx 01.60.58.36.58 06.40.64.19.48 alsh-longueville@cc-du-provinois.fr	Malory LEFEVRE 06.48.48.78.58 alsh-villiers@cc-du-provinois.fr	Sylvie FUMERON Secrétariat : Malory LEFEVRE 06.48.48.78.58 alsh-villiers@cc-du-provinois.fr	Youcef AISSA 01.60.58.50.66 01.60.58.20.73 alsh-mqcs@cc-du-provinois.fr	Willy KOS 01.60.58.20.73 07.88.30.69.83 slv@cc-du-provinois.fr